

N°FIN/2023/127**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	13 décembre 2023	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	13 décembre 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 47

Séance du 19 décembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRESCARTES
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Guy AVENIA, pouvoir à Madame Isabelle CLAUDET
M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : AVANCE SUR LA SUBVENTION 2023 VERSEE A L'EPIC DE L'OFFICE DE TOURISME DE JOIGNY ET DU JOVINIEN.**

FIN/2023/127

**Conseil communautaire du
19 décembre 2023**

Objet : AVANCE SUR LA SUBVENTION 2024 VERSÉE A L'EPIC DE L'OFFICE DE TOURISME DE JOIGNY ET DU JOVINIEN.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 16 novembre 2016 portant sur le transfert de la compétence « tourisme » à la Communauté de Communes du Jovinién,

Vu la délibération du 20 décembre 2016 créant un office de tourisme intercommunal au 1er janvier 2017,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinién aura à verser, pour l'année 2024, une subvention d'équilibre à l'EPIC de l'office de tourisme,

Considérant que l'EPIC de l'office de tourisme aura besoin de trésorerie pour payer ses dépenses de début d'année 2024, avant le vote de ladite subvention d'équilibre,

VU la conférence des Maires et la commission des finances du mardi 5 décembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 47

Contre : 0

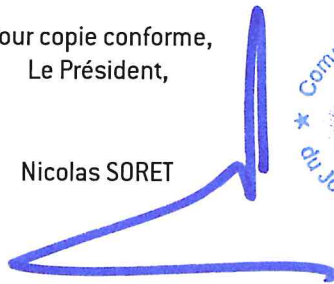
Abstention : 0

ACCORDE à l'EPIC de l'office de tourisme de Joigny et du Jovinién une avance maximale de 40 000 € à valoir sur sa subvention d'équilibre au titre de l'année 2024,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à cette avance.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

